



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 15 février 2020

Territoire, Education, Autonomie et Insertion à l'ordre du jour de la Commission permanente du Département

La Commission permanente du Conseil départemental du Bas-Rhin s'est réunie le lundi 10 février 2020 sous la Présidence de Frédéric Bierry à l'Hôtel du Département. 266 dossiers ont été soumis à l'approbation des élus, en particulier :

Le Département 1er partenaire des Communes

En 2017, le Conseil Départemental mettait en place un fonds de solidarité communale pour accompagner les Communes dans les investissements indispensables à la vie locale. Ainsi dans le cadre de travaux d'aménagement et d'amélioration de service aux habitants, 39 projets portés par les Communes de Duntzenheim, Rohr, Domfessel, Neuwiller Les Saverne, Wangenbourg Engenthal, Reichstett, Souffelweyersheim, Oberhausbergen, Handschuheim, Achenheim, Kolbsheim, Breuschwickersheim, Mittelschaeffolsheim, Berstheim, Zinswiller, Drachenbronn Birlenbach, Steinseltz, Stundwiller, Ichtratzheim, Hindisheim, Limersheim, Matzenheim, Sand, Osthuse, Ergersheim, Innenheim, Odratzheim, Albé, Barembach, Gresswiller, Mutzig, Neuve Eglise, Niederhaslach, Saint Pierre Bois, Still, Bernardvillé, Baldenheim, Schwobsheim, ont été soumis au vote de la Commission Permanente pour un montant total d'aides de 2,25 M€.

Le Bilinguisme, une future compétence de la CeA

Dans le cadre de son soutien au bilinguisme et pour la mise en œuvre de mesures dédiées à favoriser l'attractivité du métier d'enseignant en cursus bilingue, la formation linguistique, l'intégration du dialecte alsacien, la production d'outils pédagogiques et le développement de mobilités transfrontalières des élèves, l'Assemblée départementale a décidé d'attribuer des subventions d'un montant total de 1,216 M€ au fonds commun pour la langue et la culture régionales porté par le GIP FCIP Alsace, à ABCM Zweisprachigkeit, à l'OLCA et à la René Schickelé Gesellschaft.

Accompagner la scolarité des collégiens

L'engagement du Département pour les collèges est multiple : construction, rénovation, extension, grosses réparations des bâtiments, équipement, fonctionnement, restauration, hébergement, entretien général et technique, recrutement et gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service exerçant leurs missions dans les collèges.

L'Assemblée départementale a décidé d'attribuer des subventions d'un montant total de plus de 18,4 M€ pour renforcer l'offre sportive à destination des jeunes (la rénovation/extension du gymnase du collège d'Achenheim, la réhabilitation de la piscine de Marckolsheim, la création d'un mur d'escalade à Sundhouse et à Marckolsheim) pour engager le projet de reconstruction du collège Katia et Maurice Krafft à Eckbolsheim, pour acter l'implantation d'un collège au Neuhof, pour les voyages scolaires des collégiens, pour les travaux de maintenance (mise en conformité, amélioration de la sécurisation des collèges, des infrastructures informatiques, le remplacement des équipements et l'adaptation des espaces) dans les collèges, pour que les élèves demi-pensionnaires du collège Nelson Mandela

puissent se restaurer, pour le fonctionnement des collèges publics et privés.

La prévention de la perte d'autonomie

70 actions de prévention visant à favoriser le bien-vieillir et le lien social des Bas-rhinois âgés de 60 ans et plus seront soutenus à hauteur de 719 705€ et déployés sur l'ensemble du territoire. Parmi ces actions, 24 sont à destination des résidents en EHPAD. En même temps le Département mobilisera une enveloppe de 200 000 euros pour le financement des aides techniques individuelles.

Insertion sociale et professionnelle des Bénéficiaires du RSA

Le Département du Bas Rhin attribue chaque année des aides financières aux structures en charge de l'insertion sociale et professionnelle des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) afin de leur permettre un retour à l'activité ou de proposer une voie d'insertion à l'emploi aux plus éloignés de l'emploi.

En ce qui concerne l'accompagnement professionnel des BRSA, l'Assemblée départementale a décidé d'attribuer des subventions d'un montant total de 1,68M€ aux 36 opérateurs d'accompagnement professionnel et aux 3 structures que sont l'URSIEA (Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economie d'Alsace) pour l'observatoire social et économique, Alsace Active pour l'accompagnement des structures solidaires et Mobilex pour la mobilité.

Elle a aussi décidé de consacrer 201 000€ à des actions favorisant le parcours des personnes en situation de précarité dont les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active afin de faciliter leur accès à l'emploi, aux actions de mobilisation et de formation. Ces actions sont portées par L'Atelier, le Centre d'Information sur le Droit des Femmes (ateliers de l'engagement et d'inclusion numérique), Utileco, Entraide Emploi, Sciences Me Up et les Missions Locales de Molsheim et de Sélestat.

Contact presse :

Sylvie Mertz – Attachée de presse
Conseil départemental du Bas-Rhin
06 87 20 94 11

sylvie.mertz@bas-rhin.fr